

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020709 – AFR 34/026/02

Information complémentaire sur l'AU 322/02 (AFR 34/022/02) du 30 octobre 2002

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIERS D'OPINION

LIBÉRIA

Blamoh Sieh (h), défenseur des droits humains

Dempster Brown (h), avocat et défenseur des droits humains

Aloysius Toe (h), défenseur des droits humains

Londres, le 4 novembre 2002

Dempster Brown, président de la *Liberian Coalition of Human Rights Defenders* (Coalition libérienne des défenseurs des droits humains) a été libéré sans avoir été inculpé le 30 octobre 2002. Blamoh Sieh, chef de file du *National Human Rights Center* (NHRC, Centre national des droits humains) a été libéré le jour suivant sans avoir été inculpé lui non plus. Les deux hommes n'ont pas été maltraités en détention.

Dempster Brown et Blamoh Sieh avaient été arrêtés le 29 octobre en raison des activités menées par la Coalition pour obtenir la libération de deux défenseurs des droits humains, Hassan Bility et Sheikh K.M. Sackor. Peter Nicholson, chercheur et responsable de la sécurité au Centre national des droits humains, qui aurait été lui aussi arrêté et détenu au poste de police de Clara a été libéré le 1^{er} novembre.

Aloysius Toe, secrétaire général de la Coalition libérienne des défenseurs des droits humains et figure importante du Centre national des droits humains a été inculpé de trahison le 4 novembre. Réfugié dans la clandestinité depuis que la police avait effectué une descente à son domicile le 29 octobre et il s'est présenté de lui-même aux autorités le 4 novembre pour être interrogé. Les autorités avaient déclaré être à sa recherche après avoir découvert chez lui des documents qui, selon elles, prouveraient ses liens avec les *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD, Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie). La décision du juge concernant la tenue d'une audience préliminaire sur cette affaire a été remise au mercredi 6 novembre et Aloysius Toe a été incarcéré à la prison centrale de Monrovia.

Amnesty International considère qu'Aloysius Toe est un prisonnier d'opinion et demande sa libération immédiate et inconditionnelle.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau des Actions urgentes. Amnesty International surveille de près cette affaire et utilise d'autres modes d'action en faveur d'Aloysius Toe. Un grand merci à tous ceux d'entre vous qui ont envoyé des appels.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*